

Ces villages qui se soucient de leurs églises

Bénévent Tossier, correspondant régional à Lyon , le 25/01/2018 à 6h37

Une « *journée de sensibilisation* » a réuni la semaine dernière à Lyon une centaine de maires et de curés.

Sécurisation, restauration, aménagement... : la rencontre a éclairé le rôle de chacun.



[ZOOM](#)

L'église de Vaux-en-Beaujolais. / Perequart/Wikimedia commons



i Pourquoi lire La Croix ?

- La Croix privilégie le débat serein et approfondi, entre chrétiens et avec ceux qui ne croient pas ou croient autrement.

Qu'est-ce qu'une église ? La réponse dépend de l'interlocuteur. Pour ce conseiller municipal de Lamure-sur-Azergues, c'est d'abord « *un ERP* ». Comprendre un « *établissement recevant du public* », traduit l' élu, soucieux de sa mise aux normes. Pour le maire de Vaux-en-Beaujolais, une commune rurale de 1 100 habitants, c'est une ligne budgétaire. « *Je préfère ne pas dire à mes administrés combien elle leur coûte*, explique Jean-Charles Perrin. *On y célèbre trois messes par an, quelques enterrements et baptêmes. Il faut faire preuve de pragmatisme.* » Cent vingt élus et curés se sont retrouvés la semaine dernière à Lyon avec leurs interrogations, lors d'une journée les invitant à « *agir ensemble pour les églises* ». Certes, « *les relations entre les propriétaires des églises et les affectataires sont excellentes* », comme l'a souligné Mgr Emmanuel Gobilliard, évêque auxiliaire du diocèse de Lyon.

Un plan d'installation de caméras de vidéo-protection

Et, malgré les difficultés, « *les élus sont fortement attachés aux lieux de culte* », a insisté Claire Peigné, présidente de l'Association des maires du Rhône. L'objet de

la journée consistait donc plutôt à mettre de l'huile dans les rouages là où les choses peuvent coïncider entre les différents acteurs. Comme sur la sécurité.

Les référents de la gendarmerie et de la police nationale recommanderaient volontiers, comme l'a fait le major Patrick Brayer, de « *fermer à clé les églises quand elles ne sont pas utilisées* ». Car « *la réponse pénale est plus sévère quand un vol est commis avec effraction* », a justifié pour la police nationale Carine Rouvière, qui réalise des diagnostics de sécurité à la demande des paroisses. Mais l'un et l'autre ont bien conscience de demander l'impossible. Alors ils ont plutôt insisté sur les mesures de prévention à prendre.

À lire aussi



[Vol dans le Trésor de la cathédrale d'Angoulême](#)

L'une d'entre elles consiste à dresser un inventaire dans les cinq cents églises du diocèse, bien au-delà des 3 500 objets protégés au titre des monuments historiques, pour mieux les identifier en cas de vol. Pour l'heure, seule une dizaine d'églises ont fait l'objet d'un inventaire systématique... Pour prévenir les vols, un plan

d'installation de caméras de vidéo-protection a été lancé. Et les statues sont systématiquement scellées après leur retour de restauration.

Il est d'autres chantiers d'une tout autre ampleur. « *Un édifice doit être restauré tous les cent cinquante ans, pas de chance si cela tombe sur vous* », préfère en rire Marie-Blanche Potte, conservatrice des monuments historiques à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Mais pas de panique, certains maires trouvent des solutions. Comme Marie-Claude Longefay, qui a fait face à de lourds travaux dans une des deux églises de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais.

« Deux églises, c'est beaucoup pour un petit village »

« *L'idée de vendre l'édifice nous a effleurés. Deux églises, c'est beaucoup pour un petit village* », confie l'élue, qui se soucie de l'avenir des églises dans les « communes nouvelles » (fusion de plusieurs villages), disposant désormais de nombreuses bâtisses à entretenir. Le conseil municipal a finalement tranché en faveur d'une vaste restauration. En démultipliant les sources de financement (association de paroissiens, Fondation du patrimoine, mécénat d'entreprise, subventions, fête de village), l'opération n'aura en fin de compte presque rien coûté à la commune... sur près de 200 000 € de travaux !

Avant de lancer un chantier, la commission diocésaine d'art sacré (CDAS) comme la Drac recommandent d'opérer une large concertation, pour éviter les mauvaises surprises. « *Faites appel à nous en amont, encourage vivement la conservatrice des monuments historiques. La demande d'autorisation ne sera plus alors qu'une formalité.* »

À lire aussi



Y a-t-il trop d'églises en France ?

« *Ces témoignages nous éclairent sur le rôle de chacun* », apprécie un maire, qui tente une question sur « *le coût au mètre carré d'une restauration* ». C'est bien là le sujet qui taraude nombre de ses confrères, attachés à leur patrimoine, mais soucieux de son utilisation. « *À nous de sensibiliser les paroissiens, pour qu'ils utilisent plus leurs églises, en organisant un chapelet, une lecture, etc.* », avance Violaine Savereux, responsable de la CDAS, organisatrice de cette journée.

Bénévent Tosseri, correspondant régional à Lyon